

Gerstheim *Info*

• DÉCEMBRE 2020 - N°79



Installation de bâches au Moulin novembre 2020



Chants de Noël à la Maison de retraite par l'animation jeunesse - novembre 2020



Cérémonie du 11 novembre 2020



concert "Il Trillo dell'Angelo" - octobre 2020



Réunion avec les commerçants - novembre 2020



Déplacement du lavoir - novembre 2020



Débardage à cheval - novembre 2020



Atelier cuisine au centre de loisir - octobre 2020



Sommaire

ÉDITO • 3

INFOS PRATIQUES • 4

SERVICE COMMUNAL • 5

SOLIDARITÉ • 6/7

RENDRE LA VILLE PLUS BELLE • 8/9

CARNET • 10/11

FOCUS • 12/13

BIEN GRANDIR • 14/16

BIEN VIEILLIR • 17/19

VOS ÉLUS DÉLIBÈRENT • 20/26

ESPACE D'EXPRESSION • 27

VIE PAROISSIALE • 28

NOËL DANS LE GRAND RIED • 29

VIE ASSOCIATIVE • 30/32

COMMERCES • 33

AGENDA • 34

NOUS DISTRIBUERONS LE PROCHAIN GERSTHEIM INFO LE **6 MARS**. SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE, VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOS ÉLÉMENTS LE **1^{ER} FÉVRIER** AU PLUS TARD À : mairie@gerstheim.fr

Directrice de publication :
Laurence Muller-Bronn

Conception et mise en page :
Julie Ulrich

Crédit photo :
Gilles Gay, Rémy Klipfel, Didier Hamonier, Renée Spinner, Eric Starck

Impression :
Imprimerie Hansi Benfeld



Madame, Monsieur,
chers concitoyens,

Elue Sénatrice du Bas-Rhin le 27 septembre 2020, je vous annonce être confirmée dans ma fonction le 11 décembre, suite à un recours déposé contre les élections sénatoriales par des tiers, qui n'a pas abouti.

En revanche, les règles de non cumul des mandats m'obligent à quitter prochainement ma fonction de Maire, **non sans regret**.

Cependant, ce changement s'inscrit dans la continuité, puisque mon rôle de Sénatrice consiste à représenter et à défendre les intérêts des Alsaciens, de notre département et bien sûr, ceux de mes chers Gerstheimois.

Ce nouveau mandat est une grande opportunité pour servir mes concitoyens, dans les communes rurales comme dans les villes, et porter leurs préoccupations au plus près du gouvernement pour obtenir des réponses concrètes.

Le lien et la proximité avec les Gerstheimois demeurent essentiels dans mes nouvelles missions d'élue, et j'ai donc choisi d'installer ma permanence à Gerstheim à l'adresse suivante :

35 A rue du Rhin - 67150 Gerstheim

Tél : 06 73 11 06 01 - Mail : senat.lmullerbronn@gmail.com

Par ma qualité de Conseillère Départementale, je reste plus que jamais un lien de proximité avec les habitants du Canton d'Erstein.

Je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée depuis 2001, et à mon tour, je tiens à vous affirmer que vous pouvez compter sur mon appui.

Je remercie vivement l'équipe municipale qui m'a accordée sa confiance et souhaite plein succès au futur maire de Gerstheim. Il assurera la continuité de la gestion et l'administration communale et des projets en cours. J'adresse un mot particulier à Claudine Roth, Directrice Générale des Services et nos agents, avec qui j'ai partagé un travail d'excellente qualité.

Pour terminer, je voulais vous exprimer tous mes espoirs pour l'année 2021 qui j'espère illuminera notre quotidien.

Meilleurs Vœux à vous tous et à ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous.

Votre Maire,
Laurence Muller-Bronn,
Conseillère Départementale du Bas-Rhin
Sénatrice du Bas-Rhin



● Infos pratiques



Mairie de Gerstheim
1, rue Reuchlin
67150 Gerstheim
Tél. 03 88 98 30 20
mairie@gerstheim.fr
www.gerstheim.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h/12h 14h/18h

Mardi : 8h/12h

Mercredi : 8h/12h 14h/18h

Jeudi : 8h/12h 14h/18h

Vendredi : 8h/12h 14h/18h



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Merci de signaler à la mairie :

- si vous vous installez à Gerstheim (Pensez également à vous inscrire sur la liste électorale de Gerstheim).
Vous munir de votre livret de famille.
- si vous déménagez dans une autre commune
- si vous partez en maison de retraite ou Ehpad

Un cadeau qui fait plaisir !

Les livres "Gerstheim, Do sinn mir d'heim ! Tome 1" et "Henri Loux le Goût de l'Alsace" sont en vente à l'accueil de la Mairie.

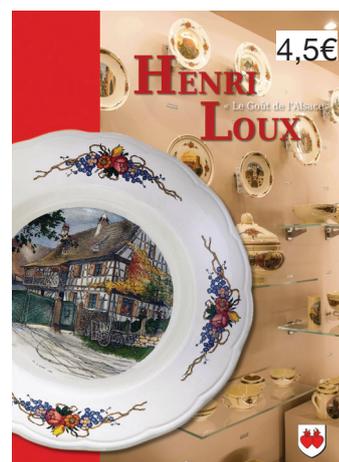


Gerstheim, Do sinn mir d'heim !

Cet ouvrage composé de 8 chapitres, retrace les origines, traditions et évolutions de Gerstheim.

Henri Loux, Le Goût de l'Alsace

Qui ne connaît pas le service de table "Obernai" ! Conçu autour de 1900 par les Faïenceries de Sarreguemines, son succès, encore aujourd'hui, ne se dément pas. Mais que savez-vous de Henri Loux ?



Horaires d'hiver dans les déchèteries du Smictom

Depuis le 1^{er} novembre, votre déchèterie est passée aux horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2021.

Mardi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h



Hommage à notre ancien adjoint Philippe Tardot



Philippe Tardot nous a quitté subitement le 11 octobre dernier, à l'âge de 64 ans. Il s'était engagé pendant 19 ans au sein du conseil municipal. Il était l'adjoint au service des associations gerstheimois et en charge des équipements sportifs jusqu'en mars 2020.

On l'appelait "Monsieur gymnase".

Élu depuis 2001, il a effectué 3 mandats :

2001-2008 : Conseiller Municipal

2008-2014 : Adjoint au Maire

2014-2020 : Adjoint au Maire

Nous sommes extrêmement tristes. Nos pensées vont à sa famille... Tu resteras Philippe, au fond de nos cœurs, repose en paix.

Mme le Maire, Laurence Muller-Bronn,
Le Conseil Municipal,
L'équipe communale

Information du service technique



Nous vous informons du départ de Michel Bronn, agent du service technique. Nous le remercions pour les 14 années au service de notre commune et nous lui souhaitons une bonne continuation dans son nouveau projet professionnel.

Collecte des sapins de Noël

Les agents municipaux
collecteront vos sapins de Noël
(sans les décorations bien
entendu)
devant votre domicile le

Jeudi 7 janvier 2021



Noël des seniors et soutien des commerces



L'année 2020 s'achève et le virus de la COVID19 est toujours présent. C'est pour cette raison que le conseil municipal a pris la décision de ne pas organiser sa traditionnelle fête des seniors dans notre belle salle des fêtes décorée et illuminée pour Noël. Notre devoir est de protéger les Gerstheimois et les plus fragiles plus particulièrement.

A la place, nous offrons des bons cadeaux aux seniors à dépenser chez les commerçants du village qui ont souffert de la fermeture de leurs boutiques pendant les confinements. Tous les Gerstheimois de 70 ans et plus en sont bénéficiaires. Cette action a été organisée en partenariat avec tous les commerçants de Gerstheim.



La passion des bredele

Rogez Holzer, ancien membre du Conseil Municipal jusqu'en 2020, a une passion pour la confection des bredele.

Chaque année il en fabrique entre 50 et 80 kg qu'il distribue généreusement à sa famille, aux associations et à tous ceux qui lui sont chers.



Opération "Boîtes de Noël"

En partenariat avec Carine de l'Animation Jeunesse, la commune a participé à l'opération "Boîtes de Noël" en se proposant point de collecte. Carine s'est occupée de déposer les boîtes au point de collecte de Benfeld "Cinquante Nuances de Graines". Elles seront redistribuées par le secours populaire et l'association "La Maraude du Partage". 80 boîtes ont été collectées à la Mairie ! Merci à tous les lutins de Noël qui ont participé !





Victor Siegwalt a rejoint l'équipe du service technique en tant qu'apprenti pour la période de septembre 2020 à février 2021. Âgé de 16 ans, Victor est passionné par la nature, c'est pourquoi il a choisi le métier de paysagiste. Il est actuellement en alternance au CFA au lycée agricole à Obernai.

Aurélié Amann, effectue sa 1^{ère} année de CAP Accompagnante Éducative Petite Enfance en apprentissage à l'École Maternelle les Cigognes de Gerstheim. "Mon apprentissage se passe très bien à l'École Maternelle, les collègues sont super sympa et m'ont bien intégrée dans leurs équipes. Le métier et le contact avec les enfants me passionnent énormément je me sens vraiment bien dans ce domaine !"

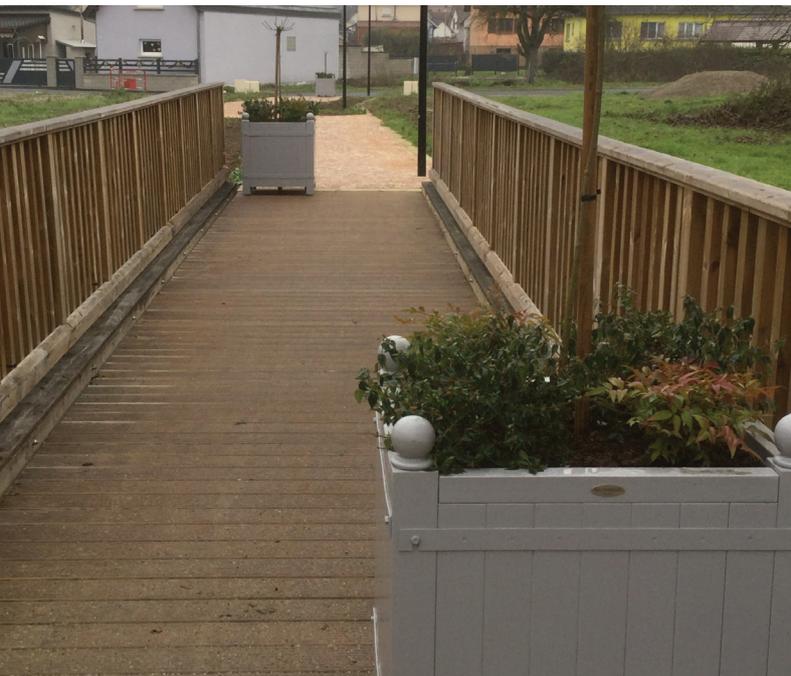


Le Saint Nicolas à l'école

C'est masqué que le **Saint Nicolas**, est passé dans les écoles de Gerstheim début décembre, pour le plus grand bonheur des enfants.



● **Rendre la ville plus belle**





Avant



Après

Une salle de danse toute neuve

Les travaux de rénovation de l'ancienne poste se sont terminés fin septembre. L'association du Cercle Saint Denis peut désormais utiliser la nouvelle salle pour sa section "danse" !

En effet, les créneaux au gymnase n'étaient plus suffisants pour le nombre croissant de membres.

Coût total : 74 403 € TTC



Rénovation du city stade

Cet automne, le gazon synthétique du city stade a été remplacé à neuf par la société Vivaparc et une totale rénovation a été effectuée. Installé depuis 2007, cet espace de jeux est très apprécié et très fréquenté.

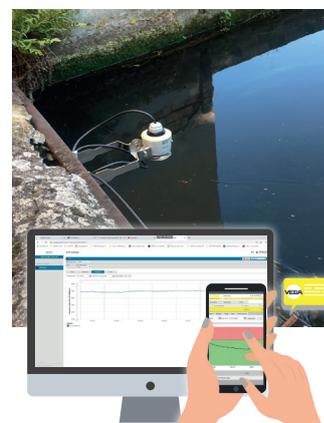
Coût total : 17 777 € TTC

Prévention des risques d'inondation

Notre commune a déjà connu plusieurs épisodes d'inondations, en effet, le Muhlbach peut déborder en cas de forts orages ou de fortes pluies.

L'entreprise locale, VEGA Technique spécialiste de la mesure de niveau située à Nordhouse nous a proposé de tester sa solution de prévention des inondations. Philippe Schaeffer, 1^{er} Adjoint, a apporté son soutien à ce projet et a autorisé VEGA Technique à mettre en place un capteur au niveau du moulin.

Il est ainsi possible de suivre en permanence et en temps réel le niveau d'eau. Si celui-ci atteint un niveau anormal, le système envoie une notification à la Mairie afin qu'elle prévienne les riverains pour anticiper les actions à engager en cas d'inondation. A terme, les habitants pourraient eux aussi recevoir des alertes par mail ou par SMS !



En attendant, vous pouvez accéder à l'information du niveau d'eau du Muhlbach sur le site internet de la commune dans l'onglet :
 Au quotidien > Infos diverses > Niveau d'eau du Muhlbach



NOCES DE PLATINE (70 ans) – PALISSANDRE (65 ans) – DIAMANT (60 ans) et d'OR (50 ans) en 2021

Afin d'éviter tout oubli, tous les couples domiciliés à Gerstheim, mariés en 1951 – 1956 – 1961 – 1971, désireux de fêter officiellement leurs noces de platine, noces de palissandre, noces de diamant et noces d'or sont priés de bien vouloir en informer la mairie : 03.88.98.30.20

NOCES DE DIAMANT (60 ans)

07.01.2021 Monique KRAUFFEL et Charles SCHOENENBERGER

NOCES D'OR (50 ans)

02.01.2021 Marthe HEILIGENSTEIN et Jean-Luc BARCELOT
01.02.2021 Monique HEILIGENSTEIN et Walter NUNIGE

ANNIVERSAIRES

02.01.2021	Jacqueline BRAUN née HUSSONG	90 ans
21.02.2021	René OBERLE	90 ans
27.01.2021	Christiane BRONN née BARTHEL	85 ans
31.01.2021	Henriette GASSER née WEBER	90 ans
31.01.2021	Alfred HISS	90 ans
02.02.2021	Walter NUNIGE	80 ans
08.02.2021	Hélène FUCHS née KELLER	80 ans
08.02.2021	Richard MEMHELD	85 ans
11.02.2021	Hélène FUCHS née DRULANG	85 ans
11.02.2021	Claude SCHAEFFER	85 ans
14.02.2021	Georgette LEHMANN née GASSER	95 ans
23.02.2021	Marthe ROSS née KOEGLER	80 ans
28.02.2021	Renée HEINRICH née KAISER	95 ans
28.02.2021	Huguette KLEDIG née LEHMANN	90 ans
28.02.2021	Alice FISCHER	85 ans



MARIAGES

Armelle ROTH et François SMAHO	07.08.2020
Nicole STEFFEN et Rafael WEICHHAUS	07.08.2020
Isabelle TAILLEFER et Lorenz MAYERLEN	08.08.2020
Flore SOSSAH et Yvon REIMINGER	14.08.2020
Céline LEFEVRE et Didier HATTERMANN	22.08.2020
Laetitia DOS REIS et Victor KOHLER	12.09.2020





PACS

Laurie WENDLING et Lionel DAS NEVES 23.09.2020
 Rosine HURSTEL et Clément FARIA 26.11.2020



NAISSANCES

Tom HILDENBRAND	05.09.2020	15 rue de la Division Leclerc
Mila HENRY	11.09.2020	21 rue des Parachutistes
Théa BINNERT	19.09.2020	9 rue Albert Schweitzer
Ezio DAVID	02.10.2020	39A rue Mozart
Timéo GASSER	05.10.2020	22 rue d'Erstein
Cloé LECHNER	10.10.2020	1 rue des Iris
Leandro TOURNIER	03.11.2020	10 rue de Picardie
Lyvio BEYER	12.11.2020	5 rue du Maire Wust
Léo VALOIS	22.11.2020	79 rue Brigade Alsace Lorraine
Tom JEROME	26.11.2020	8 rue des Anémones
Cédric KAISER	26.11.2020	2 rue du Poitou
Mattéo MORELLO	28.11.2020	14C rue d'Erstein



DÉCÈS

Colette SLATINE née BOUSQUET	17.08.2020
Alphonsine KREMPP née HAENSLER	07.09.2020
Sylvain WEHRUNG	09.09.2020
Gérard LUTZ	15.09.2020
Arlette ARBEIT née FAUL	24.09.2020
Henri BRONN	30.09.2020
Philippe TARDOT	11.10.2020
Marie Madeleine MESSMER née CONRAD-WENDLING	13.10.2020
Marthe BISCHOFF née WANTZ	24.10.2020
Lucie HUNTZINGER née WENDLING	04.11.2020
Delphine ANTONINI	09.11.2020
Irma OREL née KLEINMANN	16.11.2020
Christiane BERNOLLIN née HUBER	19.11.2020
Murat YUCEMEN	27.11.2020
Albert DOTT	01.12.2020
Armand OBERST	08.12.2020





Projet de création d'une **bibliothèque intercommunale** et d'un **pôle multilingue et culturel** dans l'ancien moulin de Gerstheim

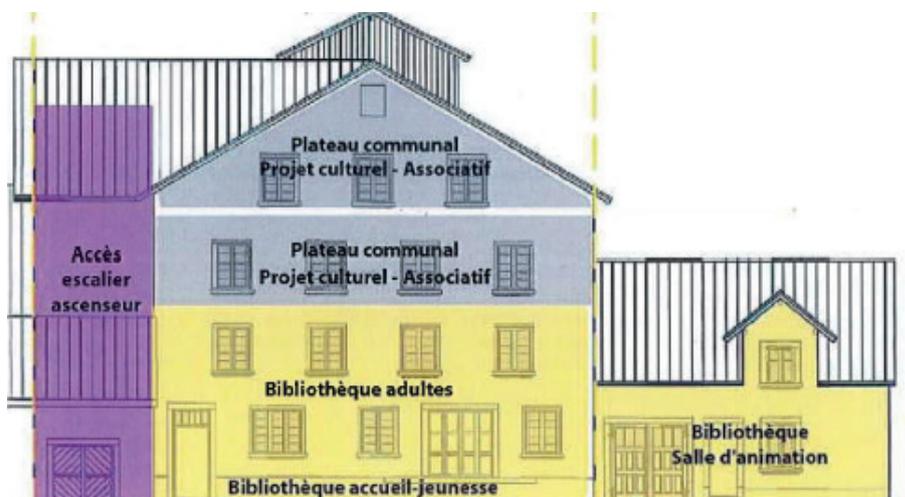
La Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE) et la commune de Gerstheim ont souhaité s'associer en co-maitrise d'ouvrage, pour **donner une nouvelle vie à l'ancien moulin de Gerstheim**. Le projet se fera en partenariat entre les deux collectivités, pour y installer une bibliothèque (projet intercommunal) et un **pôle multilingue et culturel** (projet communal).

La réhabilitation du moulin est au cœur du programme « **cœur de village** » qui vise à désenclaver le cœur du bourg en favorisant les déplacements piétons et cycles au travers de nouvelles passerelles installées au-dessus des cours d'eau, et de **valoriser ce patrimoine industriel** en y créant un pôle culturel.

À la suite de plusieurs scénarios étudiés, les élus se sont positionnés sur des travaux qui vont permettre de créer une bibliothèque et un espace dédié à un **laboratoire de langues** baptisé Babbelmiehl accueillant des **espaces de formation** et un **centre de ressources** axé sur le bilinguisme et le multi-linguisme.

Le site du moulin situé à l'arrière de l'église catholique Saint Denis permettra de **renforcer l'attractivité du centre village** et le **lien social intergénérationnel**.

Sur l'arrière de l'église, il existe un jardin avec des serres, utilisées par les services communaux. Les serres seront démontées et déplacées sur un autre secteur. Cet espace sera transformé en **jardin de la médiathèque** qui pourra être utilisé par les usagers du nouveau pôle culturel, et par les habitants.



Enjeux et grands axes du projet

1 Valoriser un patrimoine existant, en cœur de village. Cette réhabilitation va permettre de conserver la mémoire des lieux industriels du territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE), en continuité des autres projets de réhabilitation : Médiathèque de Benfeld dans une ancienne usine à tabac, Médiathèque d'Erstein dans l'ancienne chaufferie de la filature, l'école de musique d'Erstein dans l'ancienne salle des machines de la filature...

2 Créer un pôle culturel, soutenu par une co-maitrise d'ouvrage, avec un projet de bibliothèque intercommunale et un lieu pour le multilinguisme communal, qui pourront créer des synergies.

3 Créer une nouvelle bibliothèque, avec une surface de 360 m². Cette surface a été définie compte tenu du rayonnement de la bibliothèque au-delà de la commune (bassin de vie) et de la politique de lecture publique initiée par la CCCE. De plus, cette surface étant proposée en réhabilitation d'espaces existants, elle est adaptée pour conserver une cohérence dans les espaces (bibliothèque au rez-de-chaussée et à l'étage du cœur du moulin).

4 Créer un lieu pour le multi-linguisme avec la mise en œuvre de la Babbelmiehl. Ce nouveau lieu permet de se former et de s'instruire à la langue allemande et à l'alsacien.

5 Offrir des espaces adaptés et fonctionnels aux usagers et aux équipes pédagogiques des deux équipements, afin de répondre aux différentes attentes.

• La bibliothèque

La bibliothèque sera conçue comme **lieu de sociabilité culturelle** et participera à la vie sociale du territoire : on n'y viendra pas seulement pour emprunter un livre mais pour y travailler au calme, pour y lire des revues, des quotidiens, se détendre, participer à des activités...

L'organisation des espaces préservera l'harmonie actuelle des volumes, en **conservant l'âme des lieux** et en intégrant quelques éléments encore présents du passé du moulin à farine.

L'**entrée générale** se fera au rez-de-chaussée. Il sera possible d'accéder au 1^{er} étage avec l'ascenseur principal pour les personnes à mobilités réduites.

Le **hall d'accueil** interne à la bibliothèque disposera d'un espace poussette.

• Le pôle multilingue et culturel

Le centre de ressource appelé **Bàbbelmehl**, sera conçu comme lieu de formation au multi-linguisme. Avec des espaces de travail, de formation et de recherches. Ce centre sera encadré par un Directeur et un Coordonnateur qui auront la charge du fonctionnement de la structure.

Ces locaux seront conviviaux, flexibles, inventifs : son aménagement sera chaleureux, évolutif, sa modularité permettra de changer la configuration des lieux facilement.

Le **2^{ème} étage** accueillera la partie centre de ressources composée de nombreux documents écrits, mais également visuels et oraux. C'est un espace où les personnes pourront emprunter des documents, mais également les consulter sur place. C'est le même esprit qu'une bibliothèque, mais ce centre est axé sur le multi-linguisme.

Le **3^{ème} étage** est consacré à la partie des apprentissages avec deux salles de formation de 50 et 40m², pouvant ne faire qu'une seule grande salle. Une salle plus petite de 20m² sera consacré à des apprentissages en petit groupe. Un espace de travail permettra aux stagiaires de bénéficier d'espaces en libre-service pour approfondir certaines notions.

L'**espace jeunesse** de 55m² sera au rez-de-chaussée, facilitant l'accès aux jeunes enfants et comportera différents documents répartis entre les livres, les CD, les CD-ROM et les DVD.

La **salle d'animation** dévolue aux contes, animations, et rencontres organisées par l'équipe d'animation prendra place dans la petite maison.

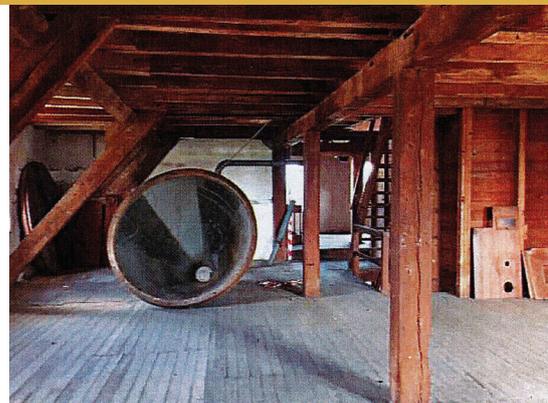
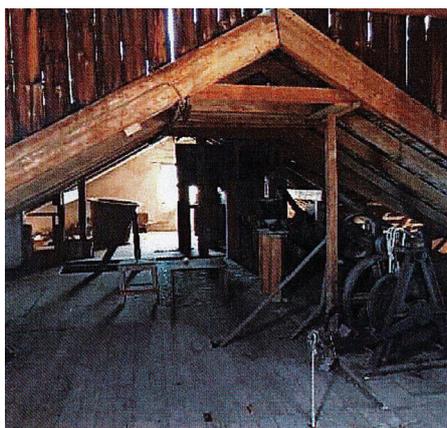
L'**espace adultes** de 63m² sera organisé à l'étage et comportera un espace livres, un espace musique et audiovisuel, des postes multimédias, et un espace de travail. Le hall amènera également à l'espace des périodiques attenant à l'espace adultes. Ce lieu sera convivial et facilement accessible.

Un **espace de convivialité** sera présent pour échanger lors des pauses, cet espace sera le lieu également de la diffusion des informations du centre.

Les publics visés sont les suivants :

- les enseignants
- les aides maternelles
- les animateurs
- les étudiants
- à plus long terme : les personnels salariés des EHPAD

La position de Gerstheim entre Strasbourg et Colmar, sa position proche du Rhin, sur un passage transfrontalier, face à l'Europa park, et la liaison en bus avec la gare d'Erstein, font de Gerstheim un lieu intéressant pour la réalisation de ce centre.



Estimation financière

La répartition financière est proposée sur les communs et les espaces extérieurs à 50%/50% entre les 2 maîtres d'ouvrage.

Construction du hall :
384 000 € HT

Aménagement :
1 825 000 € HT

Travaux des abords :
184 000 € HT

Total (Valeur décembre 2019) :
2 393 000 € HT

Les possibilités de financement seront multiples :

- Etat (DETR) pour le projet communal de centre de ressources pour le multi-linguisme,
- Direction des Affaires Culturelles (DRAC) pour la bibliothèque intercommunale,
- Conseil Départemental, la Région Grand Est, la Fondation du Patrimoine et le FEDER, pour les deux équipements.

● Bien grandir à Gerstheim



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - Semaine escalade

Très belle semaine d'escalade à Roc en Stock au mois d'octobre pour la classe de CE1 bilingue et de CE2 bilingue.



ÉCOLE MATERNELLE - Halloween

Les apprentis sorciers et fantômes de la classe 1 ont bricolé, le temps d'un après-midi, sur le thème de Halloween.... Nos petits démons costumés se sont bien amusés !



ÉCOLE MATERNELLE - Saint Martin

Les élèves des classes bilingues ont fabriqué des lanternes et ont fêté la traditionnelle Saint Martin à l'école. Ils ont chanté « Laterne, Laterne » et « Ich geh mit meiner Laterne ».

COLLÈGE - Collecte de textiles

A l'initiative du SMICTOM, dans le cadre de la semaine européenne de la récupération des déchets 2020, une collecte de textile s'est déroulée du 2 au 20 novembre en partenariat avec EMMAÛS et 8 collèges. au collège Les Cigognes de Gerstheim. Près de 10 tonnes ont été collectées au total ! Le collège de Gerstheim a collecté 783 kg ! Nous remercions vivement tous les participants à cette opération.



École ABCM

Le projet de l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit : la classe se fait en allemand et en alsacien (donc sans français !) avec des activités et projets très divers qui privilégient la manipulation grâce à de petits ateliers. L'objectif est que les enfants apprennent à vivre ensemble et construisent ensemble leurs compétences et tout cela dans notre langue régionale.

Après une année passée à travailler à la mise en œuvre d'un potager en perma-culture, les petits élèves de l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit vont, pour cette nouvelle année, pouvoir observer et travailler sur les petites bêtes qui peuplent notre jardin. De beaux projets en perspective autour d'élevages en classe, d'histoires en lien avec les insectes étudiés, de sorties d'observations, la construction d'un hôtel à insectes... Dans le prolongement de cette idée, les enfants seront également sensibilisés à la nécessité de la biodiversité pour le bon fonctionnement de notre éco-système. Pas de doute, les enfants vont devenir de vrais experts en petites bêtes !

À l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit, l'association de parents les Misela est particulièrement active et est régulièrement mise à contribution. Cela permet une belle implication des parents dans la réalisation de certains projets et dans l'accompagnement aux sorties mais aussi dans la représentation de l'école lors de nos manifestations. L'association a pour projet, cette année, de mettre en place un périscolaire



en alsacien et en allemand. Un projet de longue haleine mais absolument nécessaire dans le développement de notre école.

Nous travaillons en petit effectif mais des places sont toujours disponibles pour nous rejoindre dans notre projet ! Pour tout renseignement :

Ecole ABCM de Gerstheim
10 rue des Anémones
67150 GERSTHEIM
Tél : 03.88.98.43.72

E-mail : severine.harter@abcmzwei.org



Association Les Misela
Tél : 06.80.59.21.78

E-mail : lesmisela@gmail.com



Périscolaire

Au programme de la semaine du 19 au 23 octobre, les enfants ont découvert Gerstheim sous son manteau automnal à travers un rallye photo. Les feuilles n'avaient qu'à bien se tenir...

Puis la semaine du 26 au 30 octobre Dracula a invité les enfants dans son Hôtel Transylvanie. Les enfants n'ont même pas eu peur d'avancer dans le noir avec leurs amis pour relever les défis. Quelle expérience !

• Bien grandir à Gerstheim



Animation jeunesse

Des vacances sur le thème de l'imagination et de la création !

De nombreux jeunes ont répondu présent lors de vacances d'octobre pour imaginer, créer, coudre, s'amuser, se défouler mais aussi prendre le temps de réfléchir !

Escape Game

Un petit voyage en Egypte, au Canada et au Mexique pour bien commencer les vacances grâce à une sortie surprise (escape Game) avec 18 jeunes, dépaysement assuré pour tous !

- Les mystères des pyramides en Egypte
- Le bar clandestin au Canada
- El dia de los muertos au Mexique

Halloween

Il a fallu mettre une bonne dose de déco dans le local pour se mettre dans l'ambiance Halloween et tout ce petit monde s'y est mis pour un super résultat ! Ensuite nous avons pu faire nos citrouilles pour illuminer nos balcons.

Les jeunes ont pu participer à une séance photo light painting sur le thème d'halloween avec Laurent un super intervenant qui reviendra nous faire découvrir d'autres techniques photos.

Tournoi sportif

Les jeunes se sont défoulés grâce à un tournoi au complexe sportif de Gerstheim (tir à l'arc, jeux d'adresse...) Mais bien entendu la concentration était également au rendez-vous !

Atelier « fait maison »

Un peu de couture grâce à un vieux T-Shirt pour fabriquer un sac ainsi que des créations halloween (cerveau avec un chou-fleur et faux sang avec du jus de betterave, branchage et fil pour fabrication de toiles d'araignée).

Projets

Et pendant ces moments, une bonne dose de réflexion et des propositions sur une médiathèque jeunesse au sein du local jeunes avec des propositions de prêts de jeux de sociétés, de livres (bd, mangas, romans....) et sur la mise en place d'une bibliothèque de rue sur les communes de Gerstheim et d'Obenheim afin de pouvoir favoriser l'accès à la culture de manière gratuite et 24h/24. Suite de l'aventure dans les semaines à venir !

Pour tous renseignements n'hésitez pas à joindre vos animateurs de la FDMJC Alsace :

Carine Paproki au 06 79 12 56 25 (secteur Gerstheim)
Gilles Debard au 06 79 11 74 54 (secteur Rhinau)



● Bien vieillir à Gerstheim



10^{ème} édition du programme « seniors en vacances » dans le Doubs !

Depuis 2011, où le programme « seniors en vacances », a été mis en place par Laurence Muller-Bronn et Anne-Marie Klipfel, ce séjour, en partenariat avec l'ANCV et la Carsat, permet à nos seniors gerstheimois de partir une semaine en vacances à un tarif défiant toute concurrence.

Malgré la situation sanitaire difficile liée à la COVID19, la commune et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont souhaité maintenir le voyage pour cette dixième édition.

Nos trente participants sont partis du 5 au 12 septembre dernier dans les paysages vallonnés et verdoyants du Doubs, au cœur même du parc naturel régional du Haut-Jura. Installé au milieu des prairies et des sapins, le Village Nature de Chapelle-des-Bois se situe dans un cadre des plus reposants, à proximité des nombreux chemins de randonnée.

Des activités en plein air (balades, réveil musculaire, pétanque) ont alterné avec de belles visites et découvertes tout au long de cette semaine : la chapelle de Ronchamp et le monastère Sainte-Claire, la grande saline de Salins-les-Bains, l'écomusée maison Michaud, une miellerie, une fruitière (fromagerie), un rucher, Arbois avec la maison de Louis Pasteur, le musée de la boissellerie.

Lors de ce séjour, particulièrement apprécié pour sa convivialité, nous avons goûté quelques spécialités locales : les vins jaunes ou de paille, les comtés et saucisses de Morteaux ou de Montbéliard ; profité de la belle piscine et de son spa ; participé aux soirées animées : on joue aux cartes, au loto, on chante, on danse, on va au théâtre... Pendant une semaine tout le monde a vécu au rythme des vacances sous une météo particulièrement clémente.

Merci à Michèle Bischoff et Alain Schwigk d'avoir accompagné cette dixième édition.



● Bien vieillir à Gerstheim



Les échos du Manoir

Les visites

Les visites ont lieu tous les jours de 14h à 17h, en deux lieux aménagés. Un espace dédié a été créé. La discrétion a été recherchée avec des paravents délimitant une zone d'intimité tout en permettant au personnel d'intervenir en cas de besoin.

Le bureau de la direction a été mis à disposition pour offrir un second lieu avec un bon isolement sonore permettant une meilleure compréhension entre les familles et les résidents.

Le planning des visites est tenu par Isabelle Fichaux, assistante administrative qui a rejoint notre maison. Elle prend les rendez-vous par téléphone, puis veille au déroulement et à la désinfection des lieux avec bonne humeur et efficacité.



Les résidents se rendent seuls à leurs rendez-vous ou sont accompagnés par les membres des équipes ou par Pauline Bernard qui nous prête main-forte à l'occasion d'un service civique de dix mois qu'elle entame au Manoir.



Du mouvement, toujours !

En ces temps particuliers où l'on ne circule plus comme l'on voudrait, garder une activité physique est compliqué pour tous, mais plus encore pour nos résidents. Pour cela, le travail de Bertrand Eberhardt, kinésithérapeute libéral, est essentiel. Trois fois par semaine, il fait travailler les corps par différentes approches : dans le jardin, sur la terrasse dans la maison ou sur circuit de marche en petits groupes ou en individuel. Sa philosophie d'accompagnement soigne autant le corps que l'esprit avec ses séances de yoga adapté.



Installation de garages à vélos

Le 4 septembre dernier, après l'installation d'une grande grue dans la rue de Daubensand, les deux garages pour abriter les trois tricycles électriques de notre maison de retraite sont (enfin) arrivés.

Soulevés délicatement, puis posés et calés sur leurs fondations respectives, ils sont tous beaux, tous blancs !

Pour des raisons pratiques et financières, le choix a été fait de commander deux garages standards accolés au lieu d'un grand garage pour lequel le transport (convoi exceptionnel) et la manutention (grue plus haute) auraient été bien plus onéreux. Deux portes distinctes plus petites, au lieu d'une grande porte plus large, sont également plus pratiques.

Le Conseil de Vie Sociale

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est un organe consultatif représentant les résidents et leurs familles ainsi que le personnel et l'organisme gestionnaire (CCAS) de L'Ehpad. Il se réunit 3 à 4 fois dans l'année pour discuter de la vie quotidienne de la maison, des projets la concernant, ainsi que des grandes animations passées ou à venir. Chacun peut alors y exprimer son ressenti et ses besoins.

Le compte-rendu des réunions est affiché et consultable par tous. Il est renouvelé tous les 3 ans par élection, celle-ci a eu lieu le 7 octobre 2020.

Les garages seront équipés d'arceaux de sécurité pour attacher les vélos. La fondation Alvéole, sollicitée par le directeur de notre maison de retraite, aide au financement de notre garage à vélos et nous versera 12 000 €.

Les garages sont installés à l'arrière de la maison de retraite, afin de permettre un accès aisé pour le personnel et les bénévoles qui utilisent les vélos pour le plus grand plaisir de nos résidents.

Les abords directs des garages seront retravaillés par l'équipe technique municipale, afin que tout soit prêt pour le printemps prochain !

Coût des garages : 22 656 € TTC

Aide fondation Alvéole : 12 000 €

Aides diverses : 1 800 €

À la charge du CCAS : 8 856 € TTC

Nouvelle composition du CVS

Pour les résidents :

Madame Emilienne WEISS

Monsieur Bernard LINKS

Madame Dorette SCHMUTZ (suppléante)

Madame Geneviève PETEL (suppléante)

Pour les familles et proches :

Madame Solange STEIMER PRESIDENTE

Madame Christine LÉBOUDEC

Madame Marie-Josée JOURNET (suppléante)

Monsieur Marc MESSERSCHMITT (suppléant)

Pour le personnel :

Madame Carmen BURGER

Madame Alisson ROOS

Madame Céline OSTER (suppléante)

Madame Isabelle FICHAUX (suppléante)

Pour le centre communal d'action social :

Sabrina BRONNER

Plan d'urgence répit

Pour accompagner la sortie de crise, le Conseil Départemental, en partenariat avec l'ARS et les Plateformes de Répit (PFR) du territoire, propose un dispositif exceptionnel pour soutenir les aidants. Ce plan permet aux aidants en situation d'épuisement d'accéder aux solutions de répit en urgence, sans reste à charge pour les familles et dans le cadre d'un accompagnement personnalisé par des professionnels.

PFR Le Trèfle (Nord et Ouest)
letrefle@ch-bischoffwiller.fr

03.88.80.22.22

PFR Rivage (Sud)

edelbano@apa.asso.fr

03.88.82.09.64

PFR Les Madeleines (EMS)

pfr.residenceduparc@gmail.com

09.77.78.19.90

Plan de soutien psychosocial

Le Conseil Départemental propose une ligne d'écoute gratuite, assurée par des psychologues, pour lutter contre l'isolement des seniors et des aidants :
03.88.76.60.50

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h.

Pour toute question, vous pouvez contacter :

autonomie.ems@bas-rhin.fr

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de Mme le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sandrine KLEIN

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LE SERVICE INTERIM DU CENTRE DE GESTION

Madame le Maire informe les conseillers qu'en cas d'absence d'un ou de plusieurs agents dans un service ou pour pallier les absences momentanées d'agents municipaux, il peut être nécessaire de pouvoir procéder à leur remplacement. Le Centre de Gestion propose un service d'intérim public en mettant à disposition, de manière temporaire, des agents contractuels auprès des collectivités et établissements publics Bas-Rhinois.

En vertu des termes de la convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre, les conditions de rémunération forfaitaire de l'agent mis à disposition par le Centre de Gestion sont définies par accord entre les deux parties. La rémunération sera déterminée par référence au grade de l'agent absent lorsque l'intérim consiste à pallier son absence, au poste à pourvoir, au niveau de diplôme et à l'expérience professionnelle de l'agent retenu pour la mission.

La tarification de la mise à disposition pour la collectivité est calculée sur la base du bulletin de salaire de l'agent intérimaire auquel s'applique un coefficient de 15 % si le candidat est issu du vivier des intérimaires du Centre de Gestion ou de 6 % si le candidat est proposé par la collectivité. Le Centre de Gestion facturera à la collectivité l'ensemble des frais versés à l'intérimaire tels que les frais de transport à partir du 21ème km jusqu'au 40ème inclus par trajet et les tickets restaurant par jour complet de travail.

Afin de contractualiser les relations entre les parties, il est nécessaire d'une part, d'autoriser le recours au service intérim du Centre de Gestion et d'autre part, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel et tous les documents y afférents.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les nécessités de pallier aux absences momentanées d'agents municipaux ou de faire face à des accroissements temporaires d'activités,

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin propose un service d'intérim public en mettant à disposition des agents contractuels auprès des collectivités et établissements publics Bas-Rhinois,

Où les explications fournies par Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à faire appel, en tant que de besoin au service intérim du Centre de Gestion du Bas-Rhin, en

fonction des nécessités de services,

- AUTORISE Madame le Maire ou son délégué à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service intérim avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents,

- DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le Centre de Gestion du Bas-Rhin, seront inscrites au budget en fonction des besoins.

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LE VOYAGE SENIORS

Madame le Maire, rappelle que depuis 2011, la commune participe aux frais de transport de l'opération « Séniors en Vacances » qu'elle organise en partenariat avec l'association nationale des chèques vacances (ANCV) et la CARSAT pour le transport. Cette année le voyage aura lieu à la Chapelle-des-Bois, dans le Jura.

Il est proposé de reconduire cette participation pour le voyage de cette année.

Comme par le passé, le montant pris en charge par la commune représentera la moitié des frais de transport des participants non soumis à l'impôt sur le revenu. Le prix du voyage est de 60 € par personnes ce qui représente une participation de 30 € par personne non imposable.

A ce jour, il y a 11 personnes non-imposables éligibles susceptibles de bénéficier d'une aide de 30 € soit la somme de 330 €. En cas d'accord, ce montant sera versé directement au transporteur sur présentation d'une facture et viendra ainsi en déduction du coût total du transport.

Le Conseil Municipal,

Où les explications fournies par Madame le Maire,

après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de prendre en charge une partie des frais de transport du voyage des seniors 2020 selon les conditions suivantes :

- Bénéficiaires éligibles : participants qui ne payent pas l'impôt sur le revenu

- Montant de la participation de la commune : 50 % du coût de transport des bénéficiaires éligibles,

- dit que ces participations seront versées directement au transporteur sur présentation d'une facture,

- CHARGE Madame le Maire de fixer le montant total de la participation financière de la commune en application des critères et modalités susvisés.

LOTISSEMENT LE MOULIN : FIXATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS

Madame le Maire informe les conseillers que les travaux de viabilisation du lotissement le Moulin touchent à leur fin et qu'il est à présent possible de fixer le prix de l'are des terrains de construction.

Le coût des travaux de viabilisation en cours d'exécution au lotissement le Moulin sont estimés à ce jour à la somme de 433 638 €.

Dans la perspective de la vente des 3 lots composant ce lotissement en vue de la construction de maisons à usage d'habitation, le prix des terrains à bâtir doit être fixé.

Compte tenu du fait que la commune ne doit pas dégager de marges sur le projet, il est proposé de fixer le prix de vente de l'are de terrain à 18 166,67 € HT soit 21 800 € TTC l'are. A ce prix s'ajouteront les taxes ainsi que les frais et droits annexes tels que les frais de notaire, d'enregistrement et les droits de mutation.

Le Conseil Municipal,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune,

Vu la délibération n° DCM2017-11 du 13 mars 2017 portant création du budget annexe du « lotissement le Moulin »,

Vu la délibération n° DCM2018-41 du 28 août 2018 autorisant le dépôt d'un permis de lotir pour le « lotissement le Moulin »,

Vu le projet de création du lotissement le Moulin permettant d'accueillir 3 lots sur une assiette foncière estimative de 23,87 ares,

Vu le permis d'aménagé n° PA 067 154 18 R0001 en date du 9 janvier 2019,

Vu le coût des travaux du lotissement arrêté à la somme de 433 638 € HT,

Considérant qu'il y a lieu de fixer un prix de vente à l'are permettant l'enclenchement du processus de réservation des terrains,

après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe le prix de cession de l'are de terrain situé dans le lotissement le Moulin à 18 166,67 € HT l'are soit 21 800€ TTC l'are,

- DEMANDE une caution de réservation d'un montant correspondant à 5 % de la valeur estimative du terrain,

- DECIDE que le solde du prix de vente devra être versé au moment de la signature de l'acte définitif de vente. A défaut du respect de cette clause le terrain ne sera pas vendu et restera à la commune qui pourra l'attribuer à tout autre candidat à l'acquisition,

- AUTORISE Madame le Maire à engager toute démarche et à signer tout document conservatoire,

- LUI DONNE tous pouvoirs à cet effet,

- SOULIGNE qu'en tout état de cause, les décisions ultérieures d'attribution des lots de construction relèvent de la compétence du Conseil Municipal.

SMICTOM : RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Le rapport d'activités relatif à l'année 2019 élaboré par le SMICTOM, syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Alsace Centrale, a été communiqué à

tous les conseillers.

Conformément aux dispositions de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dite loi Barnier et le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000 relatifs au renforcement de la protection de l'environnement qui mettent l'accent sur la transparence et l'information de l'utilisateur du service public d'élimination des déchets, le SMICTOM nous transmet son rapport annuel pour l'année 2019.

L'objectif de ce rapport est d'apporter aux usagers et aux élus une vision claire du service rendu au titre de l'élimination des déchets et une meilleure connaissance des principaux éléments constitutifs du coût de cette prestation.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et son décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000,

Vu l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

après avoir entendu les explications de Philippe SCHAEFFER, délégué au SMICTOM,

après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2019 élaboré par le SMICTOM d'Alsace Centrale, auquel la commune de Gerstheim est affiliée,

après en avoir discuté et fait état des différents problèmes liés à ce service,

à l'unanimité, aucune observation n'étant présentée :

- PREND ACTE du rapport annuel d'activité de l'année 2019 du SMICTOM d'Alsace Centrale.

POINTS DIVERS

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire informe les conseillers que toutes les salles de classe de l'école élémentaire ont été repeintes, cet été, par Serge.

Philippe SCHAEFFER, 1er adjoint, invite les membres de la commission voirie à se réunir le 15 septembre à 20 h.

Madame le Maire informe les conseillers que les enrobés ont été posés dans l'impasse de la rue du Moulin. Par contre, la réfection des nids de poule n'est pas encore achevée.

Madame le Maire indique que l'association des parents d'élèves (l'APEG) ne peut plus assurer sa collecte de papier en raison de la faillite de la société partenaire et de la chute des cours du papier (0,008 € le kilo de papier). L'association n'a d'ailleurs pas été payée de sa dernière collecte de papier qui représentait tout de même 28 tonnes.

Madame le Maire précise que le messti devrait se dérouler de manière restreinte : les forains sont annoncés et nous sommes encore dans l'attente de la réponse de la Sous-Préfecture au sujet de la course. Malheureusement, de nombreux événements sont annulés en raison de l'évolution de la situation sanitaire.

Séance du 5 octobre 2020 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 22

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de Mme le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Hubert SPRAUL qui a donné procuration à Steve JECKO

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire explique à l'Assemblée que, dans le cadre des travaux de voirie de la Rue du Rhin, l'entreprise avait sollicité l'avance forfaitaire.

Or, pour pouvoir procéder au remboursement de cette avance lorsque l'exécution du marché se situe entre 60 % et 80 % d'exécution du marché, il est nécessaire, à la demande de la Trésorerie, de prévoir des crédits.

Les crédits nécessaires pour cette opération ont été imputés sur un mauvais chapitre et il est nécessaire de procéder à un virement de crédits en votant une décision modificative n°1.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL »

Madame le Maire informe les conseillers que la loi dite « Grenelle II », loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, a institué le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comme la règle et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal comme l'exception. Selon la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové en date du 24 Mars 2014, dite loi « ALUR », il apparaît qu'en l'absence d'opposition au transfert de cette compétence, formalisée par un vote contraire d'au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population de l'ensemble intercommunal, le transfert s'avère automatique.

La loi Engagement et Proximité n'est pas revenue sur ce principe. Le délai de trois mois spécifié dans les textes s'entend par référence à la date de publication de la loi ALUR et la date d'installation de la nouvelle assemblée délibérante. Une éventuelle délibération formant opposition au transfert devrait donc être exprimée entre le 15 juillet et le 14 octobre 2020.

Réunis lors de la réunion de Bureau du 2 septembre 2020, les maires ont exprimé de manière unanime leur opposition à un transfert, à l'intercommunalité, de la compétence PLUi. Dès lors, et conformément aux dispositions légales, ils ont été invités à confirmer cette position en demandant à leur conseil municipal de voter une délibération en ce sens.

Le Conseil Municipal, s'oppose au transfert automatique de la compétence « Plans Locaux d'Urbanismes, documents d'urbanisme, vers la Communauté de communes du Canton d'Erstein telle que prévue à l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014.

INTERVENTION DE L'ARCHIVISTE DU CENTRE DE GESTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION

Madame le Maire informe les conseillers que Madame Lucie FONTAINE, archiviste itinérante du Centre de Gestion du Bas-Rhin s'est déplacée le 15 septembre 2020 à la Mairie pour y faire un bilan de la situation des archives.

Madame le Maire précise que pour mettre en ordre les archives, l'archiviste itinérante propose une intervention de 7 journées et que les frais d'intervention sont de 320 € par jour.

MAIN LEVÉE A UNE RESTRICTION AU DROIT DE DISPOSER

Madame le Maire informe avoir été contacté par Maître TRENS, notaire à Erstein, au sujet de la cession d'une parcelle située rue d'Erstein dans le lotissement UNTERRIETH.

Cette parcelle est encore grevée au livre foncier d'un droit à résolution en cas de non-construction d'une maison au profit de la commune de Gerstheim.

Le notaire sollicite la mainlevée de cette inscription car le juge du livre foncier ne procède plus à la radiation d'office des droits à la résolution périmés. Les travaux de constructions ont effectivement été réalisés il y a lieu de faire droit à la demande

Le Conseil Municipal, donne main levée du droit à la résolution de la vente au profit de la commune de Gerstheim tel que défini sur l'acte de vente du 3 novembre 1976.

Décisions prises en matière de préemption :

Madame le Maire fait état des déclarations d'intention d'aliéner entrées en mairie. Il n'a pas été fait usage du droit de préemption.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, précise avoir rencontré, avec les membres de la commission, les nouveaux élus. Ils pourront examiner de nouveaux projets.

Commission environnement et développement durable – agriculture- fleurissement – cadre de vie

Julien KOEGLER, Adjoint au Maire, indique que l'entretien le long des chemins agricoles a été réalisé afin de permettre la circulation des véhicules.

Il indique que la vérification des extincteurs a été effectuée dans l'ensemble des bâtiments recevant du public de la commune et que 17 extincteurs du gymnase sur les 35, ont été percutés. Des vérifications sont en cours pour

trouver le ou les auteurs des faits. De la nourriture destinée aux enfants du périscolaire déjeunant au périscolaire a disparu.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, précise que les travaux de réfection du city stade sont programmés.

Commission sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, indique que le voyage seniors dans le Jura s'est bien passé. Les 30 participants ont été ravis du voyage qui a pu se dérouler dans de bonnes conditions, les visites ont toutes été réalisées dans le respect des gestes barrières. Madame le Maire remercie Michèle BISCHOFF et son mari qui se sont chargés de l'accompagnement lors de ce voyage.

A ce jour, aucune décision n'a encore été prise au sujet de la fête des seniors. Deux options sont possibles : repousser la fête ou faire livrer un colis. Les membres de la commission devront travailler ce dossier.

L'atelier équilibre a débuté mercredi 7 octobre. Une participation financière de 2 600 € est versée par le Département par l'intermédiaire de la convention des financeurs.

Commission patrimoine culture

Thierry WENDLING, conseiller municipal délégué, précise que les travaux concernant le livre ont repris, chaque jeudi.

Les membres de la commission ont rencontré Mme Béatrice Schirlé, petite fille d'Auguste Schirlé, compositeur alsacien (1895 – 1971). L'idée est de créer un spectacle à l'occasion du 50ème anniversaire de son décès. Nadine LEHMANN écrit des saynètes et la musique Concorde serait associée à l'animation. En même temps, l'Espace Loux pourra accueillir une exposition retraçant la vie de l'artiste. L'exposition pourra se faire à l'automne 2021.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire indique que les membres de la commission ont fait un état des lieux des réfections de voiries qui ont été réalisées et listé les travaux à venir.

Philippe SCHAEFFER fait le point sur l'avancement des travaux dans le lotissement le Moulin. La pose des pavés impasse du Moulin et rue des Parachutistes est en cours de réalisation ainsi que la rampe d'accès à la passerelle. Ces parties seront terminées à la fin de la semaine ce qui permettra d'ouvrir les passerelles aux cyclistes, aux écoliers et aux promeneurs. Il restera alors à poser les pavés sur le cheminement piéton entre les parcelles de terrain après édification des habitations.

DIVERS

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, informe les conseillers que les travaux de réfection de l'ancienne poste sont terminés et que les cours de danse s'y déroulent. Il reste encore des travaux extérieurs de façades à effectuer et plus spécifiquement le remplacement de l'auvent qui avait été enlevé pour des raisons de sécurité. Afin de se conformer aux mesures préconisées par le protocole sanitaire en vigueur actuellement, les entrées se font côté droit.

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux qui rencontrent les agents chaque semaine ou qui participent à des réceptions de travaux, notamment Pascal GRIMM et Dominique FICHAUX ainsi que les élus qui interviennent pour donner un coup de main lorsque cela est nécessaire.

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire et Xavier GIROD rendent compte de l'Assemblée Générale de l'APEG. Les membres déplorent l'impossibilité de réaliser les actions habituelles (à savoir le ramassage de vieux papiers et les bourses aux vêtements en raison de leur annulation). Par contre, les membres étaient ravis de la buvette qu'ils ont tenue lors de la Kilbe. Les membres aimeraient à nouveau y participer l'année prochaine.

Les délibérations intégrales sont affichées pendant 1 mois suivant la réunion du conseil municipal dans tous les tableaux extérieurs et figurent in extenso sur le site internet de la commune : www.gerstheim.fr



Séance du 9 novembre 2020 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 21

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de Mme le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sabrina BRONNER et Philippe JACQUIN qui a donné procuration à Steve JECKO.

Une minute de silence est observée en hommage à Philippe TARDOT, Adjoint au Maire décédé le 11 octobre 2020 et à Samuel PATY décédé pour avoir enseigné la liberté d'expression.

APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX PROPOSÉS PAR L'ONF POUR 2021

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint, présente le programme des travaux forestiers et patrimoniaux ainsi que les prévisions de coupes de bois proposés par l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2021.

A. Travaux forestiers 2021

Montant total des travaux : 6 612 € TTC

B. Travaux patrimoniaux et Prévisions de coupes de bois 2021

Les coupes à façonner prévues pour 2021 concernent les parcelles n°13 ; 16 ; 21 ; 27.a et produits accidentés. Les volumes attendus sur ces parcelles sont les suivants :

Volumes façonnés :

- 14 m³ pour le bois d'œuvre (feuillus) pour la parcelle 13 ;
- 4 m³ pour le bois d'œuvre (feuillus) pour la parcelle 16 ;
- 6 m³ pour le bois d'œuvre (feuillus) pour la parcelle 21 ;
- 4 m³ pour le bois d'œuvre (feuillus) pour la parcelle 27.a ;
- 5 m³ pour le bois d'œuvre (feuillus) pour des produits accidentés ;

Soit au total 34 m³.

Volumes non façonnés :

- 32 m³ (46 stères) pour la parcelle 13 ;
- 15 m³ (21 stères) pour la parcelle 16 ;
- 20 m³ (29 stères) pour la parcelle 21 ;
- 14 m³ (20 stères) pour la parcelle 27.a ;

Soit au total 81 m³ (116 stères).

Les recettes brutes attendues pour les ventes de bois façonnés sont de 4 020 € HT.

Il est également prévu des coupes en vente sur pied :

- Volume tiges de 13 m³ de feuillus pour la parcelle 15 ;
- Volume huppier et taillis de 19 m³ de feuillus pour la parcelle 15.

Les recettes nettes attendues pour les ventes de bois sur pied sont de 210 € HT. Le programme 2021 dégagera un bilan positif estimé à 2 849 € HT.

Le Conseil Municipal, adopte les programmes des travaux forestiers, des travaux patrimoniaux et coupes de bois ainsi que le bilan financier prévisionnel proposés par l'ONF pour l'année 2021.

APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS POUR 2022

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint, expose à l'Assemblée que l'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier, un état d'assiette des coupes. Cet état permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage.

Ce martelage sert à identifier les arbres à intégrer dans l'état prévisionnel des coupes de l'exercice 2022, qui sera soumis ultérieurement au Conseil Municipal pour approbation. Il appartient aux conseillers d'approuver les propositions d'état d'assiette. Ce vote engagera la décision d'exploitation et de commercialisation des produits de ces coupes mais des modifications de programme peuvent être prévues compte tenu de l'état du peuplement ou de demandes de propriétaires.

Les parcelles proposées pour la campagne de martelage de l'année prochaine sont les suivantes :

- Parcelle n° 3 = 1,52 ha pour un volume prévisionnel de 15,20 m³ (pour la sécurisation du parcours de santé) ;
- Parcelle n° 7 = 1,45 ha pour un volume prévisionnel de 14,40 m³ (pour la sécurisation du parcours de santé) ;
- Parcelle n° 9_a = 1,13 ha pour un volume prévisionnel de 12,43 m³ ;
- Parcelle n° 9_b = 0,49 ha pour un volume prévisionnel de 1,47 m³.

Le Conseil Municipal, vu la Charte de la forêt communale cosignée par l'ONF et les communes forestières, vu la proposition d'état d'assiette 2022 des coupes à marteler dans la forêt communale de Gerstheim, Ouï les explications de Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve la proposition ONF d'état d'assiette 2022 de coupes à marteler dans la forêt communale de Gerstheim soumise au régime forestier.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE

Madame le Maire informe les conseillers que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

Les travaux de voirie dans le lotissement le Moulin sont terminés et il est nécessaire de réactualiser la longueur

de voirie déclarée aux services de la Préfecture par la commune.

Cette longueur de voirie dans le lotissement le Moulin et qui appartient à la commune s'élève à 55 m et fait passer la longueur totale de la voirie à 20 808 m (contre 20 753 m en 2020).

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA PAROISSE PROTESTANTE POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE

Madame le Maire informe l'Assemblée que Madame Annick KELLER, Présidente du Conseil Presbytéral de la paroisse de Gerstheim a formulé une demande de subvention pour le remplacement de la chaudière dans le presbytère occupé par le Pasteur MONFORT.

La chaudière au fioul dysfonctionnait de plus en plus souvent. Les entreprises qui ont été sollicitées ont estimé qu'il était irréaliste d'entreprendre des travaux de remise en état compte tenu de l'usure de certaines pièces. Le Conseil Presbytéral a, par délibération du 27 février 2020 validé le remplacement de la chaudière en optant pour une chaudière au gaz. La chaudière à pellets n'était pas envisageable faute de place pour le stockage des pellets. La facture définitive pour ce remplacement s'élève à 9 857,82 € HT soit 10 400 € TTC.

Madame le Maire propose de verser une participation de la commune de 2 000 €, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer au Conseil Presbytéral de la paroisse de Gerstheim une subvention d'un montant de 2 000 €.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Madame le Maire informe les conseillers que par délibération en date du 15 juin 2020 les membres de la commission de contrôle des listes électorales avaient été désignés. Suite à la transmission du tableau récapitulatif au service des élections de la Préfecture, nous avons été informés de l'impossibilité pour un adjoint titulaire d'une délégation de fonction d'être membre de cette commission. Aussi, il n'est pas possible de désigner Julien KOEGLER comme membre de la commission et il doit être remplacé par un conseiller municipal issu de la liste majoritaire.

Le Conseil Municipal, désigne M. Xavier GIROD, conseiller municipal de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, membre de la commission de contrôle des listes électorales en remplacement de M. Julien KOEGLER, Adjoint au Maire, précise que les autres membres désignés par la délibération du conseil DCM2020-12A restent en vigueur.

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire informe les conseillers que depuis le

renouvellement général de 2020, l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit l'obligation d'établir un règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent l'installation du Conseil Municipal pour les communes de 1 000 habitants et plus. Les conseillers ont tous été destinataires du projet de règlement intérieur du Conseil soumis à adoption. La liste En Mouvement pour Gerstheim a proposé des amendements qui ont été réceptionnés lundi matin. Ces propositions seront examinées par un comité de pilotage spécialement créé à cet effet.

FERMAGE POUR LES EXPLOITANTS CULTIVANT DES SURFACES PLANTEES EN BETTERAVES

En application de l'article L 2131-11 du CGCT, Julien KOEGLER a quitté la salle afin de ne participer aux débats et au vote.

Madame le Maire précise que par délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2019 (DCM2019-34), les conseillers avaient adopté la motion de soutien à la sucrerie d'Erstein en indiquant que les conseillers envisagent de valider un nouveau dispositif d'aide aux agriculteurs. Par délibération du conseil DCM2019-53 du 4 novembre 2019, il avait été décidé d'accorder la gratuité du fermage aux exploitants cultivant des betteraves sur des terrains communaux donnés en location en retenant la surface exploitée en betteraves sur la commune de Gerstheim en 2019 avec comme limite maximale la surface des terres communales louées. En 2019, deux agriculteurs avaient bénéficié de ce soutien pour la somme de 2 167,99 €. Dans cette délibération, il avait été indiqué qu'un bilan sera effectué en 2020 avant de décider de la suite à donner pour la période du 11/11/2019 au 10/11/2020. La question du renouvellement de cette aide se pose à présent. A Gerstheim, il y a 5 exploitants qui cultivent ou sont susceptibles de cultiver des betteraves sur des terrains communaux donnés en location.

Le Conseil Municipal, vu la motion de soutien à la sucrerie d'Erstein en date du 27 mai 2019 (DCM2019-34) prise par délibération du conseil municipal vu la délibération du conseil DCM2019-53 du 4 novembre 2019 accordant la gratuité du fermage aux exploitants cultivant des betteraves sur des terrains communaux donnés en location en retenant la surface exploitée en betteraves sur la commune de Gerstheim en 2019 avec comme limite maximale la surface des terres communales louées, Ouï les explications fournies par Madame le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTRES Décisions :

Madame le Maire informe les conseillers la question de la facturation de l'occupation des salles communales par les associations a été évoquée en municipalité. Une réduction supplémentaire de 50 % a été proposée ce qui permet à l'association de ne prendre en charge que 12,5 % du tarif initial.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, précise que les membres de la commission se retrouveront le lundi 16 novembre. Ils mèneront une réflexion sur un règlement intérieur au gymnase.

Sébastien SCHUEBER précise que le revêtement du city stade a été remplacé pour la somme de 17 000 € et les paniers de basket ont été changés.

Il indique que de nombreux travaux de réparation ont été effectués au gymnase : serrures, réparations suite aux dégradations. A ce jour il n'y a pas d'activités dans le gymnase hormis les collégiens ce qui a permis de demander une réduction des heures de ménage par la société SERNET. Madame le Maire relève qu'un contrôle accru du nettoyage du gymnase a été effectué par Sébastien, Audrey, Joëlle et Sabrina.

Sébastien indique que des actes de vandalisme ont été effectués par des jeunes qui ont trouvé la technique pour entrer dans le gymnase. Ils ont posé des cales pour pouvoir revenir quand bon leur semblait. Il faut noter que 17 extincteurs ont été endommagés au gymnase. Des rencontres ont été organisées avec les jeunes et leur parent en présence de Madame le Maire, Sébastien SCHUEBER et Julien KOEGLER. Ils ont été convoqués pour exécuter des travaux d'intérêt général durant les congés de la Toussaint.

Madame le Maire remercie les élus qui ont pris le temps et qui se sont impliqués dans toutes les actions qui ont été menées.

Commission sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, précise qu'une réunion des membres de cette commission aura lieu le 10 novembre afin d'évoquer la fête de fin d'année des seniors. En lien avec cette réunion, il est prévu de réunir les commerçants le jeudi 12 novembre.

Sabrina BRONNER est également en contact avec Madame Christiane KRAUS, présidente de l'Age d'Or suite à l'arrêt des activités y compris l'atelier équilibre. Suite à la nouvelle période de confinement qui a été imposée, il est nécessaire de maintenir un lien social avec les seniors compte tenu du raccourcissement des jours. Les conseillers municipaux ainsi que les membres du CCAS pourront être sollicités à cet effet mais il est déjà possible pour chacun des élus d'aider ses voisins vulnérables.

Commission environnement et développement durable – agriculture- fleurissement – cadre de vie

Julien KOEGLER, Adjoint au Maire, précise que le registre de sécurité du groupe scolaire est à présent à jour et qu'il faut rester vigilant sur les vérifications à effectuer dans les bâtiments.

Il indique que la caméra de chasse qui a été acquise par la commune est en place et a permis de prendre sur le fait une personne qui effectuait un dépôt sauvage. Julien KOEGLER précise que la commission environnement se réunira fin novembre début décembre. Madame ESTNER propose qu'une réflexion et un test soient menés quant à une éventuelle adaptation de l'éclairage public durant le confinement voir son extinction. Julien KOEGLER explique que la commune a remplacé les têtes des lampadaires afin de pouvoir réduire leur intensité optant ainsi pour l'économie d'énergie. Reprogrammer tous les lampadaires pour 15 jours avec le système actuel n'est pas pertinent.

Madame le Maire indique que la commune a fait le choix de déployer un éclairage économe avec un paramétrage à 35 % d'intensité. Avec l'extinction des lampadaires c'est une période de stress que l'on rajoute aux habitants. Malgré l'annulation de nombreuses festivités, les lumières de Noël permettront de réchauffer la période actuelle qui est plutôt anxiogène.

Robert GASSER propose de mener une réflexion pour réduire l'intensité sur une plage horaire la nuit.

Il est également précisé que la commune travaille sur les lampadaires de la rue du Général de Gaulle car le système actuellement en place est très énergivore. Une société nous propose un test pour cette rue.

Commission patrimoine culture

Thierry WENDLING, conseiller municipal délégué, indique qu'un rapprochement peut-être effectué avec Meissenheim. Il préconise de profiter de cette période de confinement pour préparer des échanges futurs. Le périscolaire y travaille déjà mais il est possible d'y associer ensuite le tissu associatif tel que par exemple le tennis de table ou la musique pour créer un jeu d'échange. Une rencontre est prévue à Meissenheim le 14 janvier à 19 h.

Commission Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, précise que les jeunes ont travaillé sur leur profession de foi. Une rencontre des membres de la commission est prévue le mardi 17 novembre à 20 h. Audrey FRINDEL précise qu'en plus des protocoles COVID, elle prend connaissance de la réglementation applicable à la grippe aviaire. Madame le Maire constate qu'elle est très sollicitée et la remercie pour son accompagnement des associations dans l'application des réglementations.

Divers

Le 13 novembre à 15h il est prévu une réunion de travail de présentation des premières esquisses du moulin et les membres de la commission urbanisme et gros projet urbanistique cœur de village y sont cordialement invités.

● Espace d'expression

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

Les élus du groupe majoritaire "Gerstheim à cœur"

Crise sanitaire: Soyons adultes et solidaires

L'hiver qui s'annonce sera long. Apparû l'hiver dernier, le virus Covid-19 a fait des milliers de morts. Grâce au confinement et à la belle saison, nous avons eu l'espoir que cette pandémie pourrait rapidement n'être qu'un mauvais souvenir. Malheureusement nulle part sur la planète, même en Chine, le virus n'a disparu. Avec l'automne, l'épidémie flambe n'épargnant aucun territoire, aucun pays. S'il y a une réalité, c'est que pour l'heure aucun vaccin n'existe et que la seule solution que nous ayons est de limiter ou d'empêcher la contamination de personne à personne. Masques, gel, distanciation sociale, mise à l'isolement des personnes malades sont nos seules armes.

S'il y a en France un sport national, c'est celui de contourner les règles et de blâmer ceux qui les fixent. Ayons à l'esprit que le virus est dangereux. Même si pour beaucoup il a des conséquences modestes, personne ne semble définitivement immunisé. Mais surtout chacun, quel que soit son âge, peut le véhiculer et indirectement détruire une vie : celle d'un malade affaibli par d'autres maladies, celle de personnes âgées très exposées aux risques.

En ce qui concerne le virus, il n'est ni de droite ni de gauche, il est mondial et très actif. Nos dirigeants ont à faire face à une épidémie inconnue il y a quelques mois, une épidémie aux effets destructeurs pour laquelle la communauté scientifique se déchire. Les décisions prises sont lourdes de conséquences, mais souvenons-nous qu'elles sont nécessaires en terme de santé publique mais aussi pour protéger notre économie, nos emplois et notre modèle social.

Après la crise, il sera temps de discuter et polémiquer. Chacun pourra dans les urnes exprimer sa colère ou son adhésion, mais pour l'heure respectons collectivement toutes les règles pour éviter de mettre nos hôpitaux dans une situation impossible et notre pays dans une impasse économique et financière.

Face au virus il n'y a pas de super héros, tout le monde a une responsabilité, un comportement à tenir.

L'hiver sera long, soyons adultes et solidaires.

Bon courage à tous.

Laurence MULLER-BRONN, Philippe SCHAEFFER, Joëlle WOHLSCHLEGEL, Sébastien SCHUEBER, Sabrina BRONNER, Julien KOEGLER, Audrey FRINDEL, Thierry WENDLING, Nadine LEHMANN, Robert GASSER, Sandrine KLEIN, Xavier GIROD, Murielle HOENEN, Dominique FICHAUX, Marta CHATAIGNEAU, Stéphane SCHNEIDER, Cathy SCHWEBEL, Pascal GRIMM

Groupe de l'opposition "En mouvement pour Gerstheim"

La crise actuelle, avec toutes ses conséquences individuelles et collectives, n'est malheureusement pas terminée. Elle nous oblige à concevoir différemment le projet de reconstruction de notre société. Notre village n'échappe pas à cette règle. Notre nouveau projet commun ne pourra se réaliser sans associer plus fortement l'ensemble des Gerstheimois. Fort de cette conviction, notre groupe a proposé récemment à l'exécutif municipal d'intégrer dans le règlement intérieur du Conseil Municipal, un article permettant d'organiser la consultation de la population gerstheimoise sur des projets de décisions structurant et engageant notre collectivité. Cet article du règlement intérieur est, par ailleurs, prévu dans le Code Général des Collectivités Territoriales. Cette demande a été rejetée, à l'instant, par la responsable de l'exécutif. Nous ne lâcherons rien et veillerons à introduire la possibilité de cette consultation citoyenne ! Les forces vives économiques de notre village à savoir nos commerçants, nos restaurateurs, nos artisans, nos entrepreneurs, nos travailleurs non salariés, doivent être accompagnés pour traverser cette période de turbulence. L'accès facilité aux marchés municipaux, inter-communaux et départementaux fait partie des leviers à activer au plus vite. Des dispositifs juridiques le permettent. Pour lutter et anticiper les conséquences néfastes qu'aura cette crise à l'échelle de notre village, l'heure n'est plus au « bla, bla » mais à l'action ! Assez de temps perdu : l'exécutif actuel doit se resaisir et se mobiliser au plus vite pour mettre en place une équipe d'élus et de citoyens volontaires qui, forte de ses compétences mutualisées, sera à la hauteur de ces enjeux inédits ! Il est grand temps « de décider de décider ensemble ». L'élection à venir du nouveau maire, non-cumul des mandats oblige, devra être l'occasion de nous inscrire dans cette dynamique efficace et plus vertueuse conciliant le développement responsable et durable de notre village et la prise en compte de l'intérêt général. Aux actes, ensemble ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour nous contacter : Empg2020@orange.fr

Patricia LUFT, Joëlle ESTNER, Hubert SPRAUL, Philippe JACQUIN, Steve JECKO



Chronique de la paroisse protestante

Un Noël conté en alsacien avec Roland ENGEL, accompagné de Sylvain PIRON, Dany FRANCK et Isabelle LOEFFLER « Wihnächte üs de Fücht »
Des chansons de Noël, de la poésie, de la musique pour ouvrir une fenêtre et laisser passer un peu de cet air de Noël qui peut nous faire tant de bien.
Samedi 26 décembre à 10h à l'église protestante de Gerstheim

Autour de Noël

Célébration œcuménique de Noël avec les résidents de la maison de retraite Mardi 22 décembre à 15h à la maison de retraite.

Veillée de Noël

à l'église d'Obenheim le jeudi 24 décembre à 17h30
Veillée de Noël à l'église protestante de Gerstheim le jeudi 24 décembre à 18h30
Vendredi 25 décembre à 10 heures à Gerstheim Culte de Noël



Chronique de la paroisse catholique

Reportées à cause de la pandémie, pour la communauté de Paroisses du Pays d'Erstein, la Première Communion, la Profession de Foi et la Confirmation ont été célébrées dans l'église Saint Martin d'Erstein.

Le dimanche 20 septembre ont fait leur 1^{ère} communion : Thibaut BAZIN, Paul FISCHER, Kloé HERMIER, Grégory KUBACH, Guillaume MEYVAERT, Emilie POGET et Hugo TEIXEIRA-CLARA. La messe a été célébrée par le curé Claude Bertrand et animée par la chorale Fa Mi en Chœur dirigée par Mathieu Loos.

Le dimanche 10 octobre ont fait leur Profession de Foi : Damien DOPPEL et Lénaïc LE JEUNE. La messe a été célébrée par le curé Claude Bertrand et animée par A' Croches Chœur d'Erstein et Fa Mi en Chœur dirigées par Mathieu Loos.

Le samedi 5 octobre Alice GERARD et Lorenzo SCHMITT ont été confirmés par le Chanoine François Gaessler et qui a célébré la messe avec le curé Claude Bertrand. Les chorales A' Croches Chœur et Fa Mi en Chœur ont animé, Aline Assani a dirigé les 2 chorales.



● Noël dans le Grand Ried



GRAND RIED TOURISME

Et pourquoi pas une balade ludique en famille près de chez soi, à faire librement ?

- Une chasse aux Trésors de Noël vous emmène à travers le cœur de ville de Benfeld : Balade ludique d'une heure et demie à la découverte du patrimoine historique du centre-ville.
- Un jeu de piste a été décliné pour Noël à ERSTEIN : En famille, parcourez le centre historique et répondez aux énigmes.
- Un jeu de piste a également été mis en place permettant une visite ludique de Marckolsheim : Balade d'une heure à la recherche d'indices.

Un calendrier de l'aveut numérique

Un calendrier de l'aveut géant a été installé sur la place face à l'Hôtel de Ville de Benfeld.

Chaque jour, du 1^{er} au 24 décembre, une nouvelle fenêtre dévoilera le vœu de Noël d'un oiseau (thème culturel de l'année). Les fenêtres seront dévoilées chaque jour sur la page facebook "Ça s' passe à Benfeld". Les animations habituellement proposées devant le calendrier, prendront une forme numérique et seront diffusées par vidéo sur la même page, permettant de cheminer ensemble vers Noël.

Bureau de Benfeld : 03 88 74 04 02
 Bureau d'Erstein : 03 88 98 14 33
 Bureau de Marckolsheim : 03 88 92 56 98

Fitness Club

Inscriptions saison 2021



La nouvelle saison va bientôt débuter (du 01/02/2021 au 31/01/2022), les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la Mairie ou sur demande au fitnessclubdegerstheim@orange.fr

La période d'inscription se terminera dès le nombre maximum (350) de membre atteint.

En espérant vous compter parmi nous, l'ensemble du comité vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année !

Handball Club

Club labellisé 2019



La Fédération française de handball en lien avec les structures territoriales a décidé d'accorder au club de Gerstheim le Label Bronze pour la saison 2018-2019.

Un club labellisé incarne différentes valeurs fondamentales au développement de ce sport :

- Une augmentation du nombre de licenciés
- Une amélioration de son niveau d'encadrement
- La mise en place d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique
- Une vie de club riche.

En raison de la crise sanitaire l'association ne pourra pas organiser la soirée du nouvel an cette année.

POÈME



Ce vieux banc

Le temps féconde toujours l'absence,
mais lui, ce banc au bois éraillé,
est témoin d'étranges connivences.
de tous nos beaux moments envolés.
Notre bel amour fuyant doucement,
la résurgence des souvenirs,
des nombreux baisers leur effleurement,
l'esquisse tendre de nos sourires.

Très visible son affaissement,
toujours chargé de tant de délires,
parachevant ainsi calmement,
tous nos doux gestes et désirs.
Vieux banc gage de notre jeunesse,
nos étreintes toutes passionnées,
plein de jours déclarés en promesses,
et de serments au fil des années.

Cher vieux banc si tu pouvais parler,
de nos deux senteurs en un même parfum,
nos deux cœurs à cœurs prêt à brûler,
le désir soudain de n'être plus qu'un,
mais la raison a dominé l'instant,
quelques paroles en crescendo,
la paix revenue réglant le temps,
l'espoir de se rencontrer bientôt.

Christiane Kintz

Âge d'Or – Amitié

Une année bien bousculée !

Très éprouvante cette année 2020 pour les associations. Nos activités ont brusquement cessées du 14 mars au 11 mai en raison de confinement.

Les randonneurs ont repris leur activité le lundi 1^{er} juin, pour une marche plaine, au départ du local de l'association. Nous étions deux groupes de 10, tous contents de se revoir.

Les deux lundis suivants, afin d'éviter de prendre les voitures, nous avons sillonné les environs du village. Puis nous avons enfin pu reprendre nos randonnées programmées (marche plaine, facile et montagne) et parcourir les magnifiques paysages des deux côtés du Rhin.



La section pétanque a aussi repris ses activités début juin. Ils étaient impatients de se revoir. Lorsque vous passez le petit pont de bois, vous les verrez, bavards malgré les masques et ça fait plaisir d'entendre de nouveau les boules s'entrechoquer les mercredis et samedis après-midis.

Depuis juin, le vendredi après-midi, deux fois par mois, les membres du cyclotourisme ont parcouru pas mal de kilomètres le long des pistes cyclables des environs. Ils ont même pu faire leurs deux sorties journée entière sous un soleil radieux.

Pour les activités en intérieur la reprise a été plus compliquée car les mesures barrières sont drastiques.

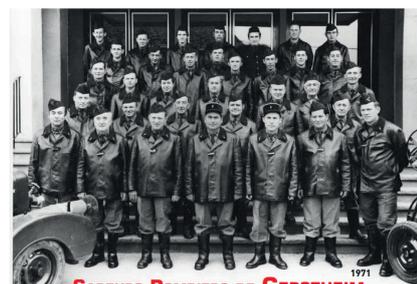
Le 15 septembre les membres de la section loisirs ont enfin pu se revoir. Ils attendaient ce jour depuis longtemps. Deux groupes ont été créés (joueurs de carte et joueurs d'autres jeux de sociétés) car ce sont souvent nos aînés et toutes les précautions devaient être prises pour les protéger.

Les sections chorale et Ador'Age devaient reprendre leurs activités en novembre mais le reconfinement les a stoppés dans leur élan.

Sapeurs pompiers de Gerstheim

Félicitations à Benjamin BRICART et à Pierre LIPP qui ont reçu le 13 décembre en comité restreint (situation sanitaire oblige) la distinction de sapeur 1^{ère} classe qui met un terme à la période probatoire suivant la formation initiale. Remise également du diplôme d'équipier de secours à personne pour Pierre.

La situation sanitaire ne permet pas une distribution normale des calendriers cette année, ils seront déposés dans toutes les boîtes aux lettres de la commune avec une lettre explicative : pour les personnes qui souhaiteront faire un don à l'amicale des sapeurs-pompiers de Gerstheim, deux urnes seront à votre disposition à partir du lundi 21 décembre 2020 : au 8 à Huit et à la mairie. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !



SAPEURS-POMPIERS DE GERSTHEIM	
1	Vendredi Jour de l'An
2	Samedi Basile
3	Dimanche Genève

● Vie associative

Chorale Sainte Cécile Concert "Il Trillo dell'Angelo"



La chorale Sainte Cécile a organisé le concert "Il Trillo dell'Angelo" le dimanche 25 octobre à l'église Saint Denis, avec les musiciennes Weronika Stalowska au clavecin et Marine Mairet au violon baroque.



VOUS AVEZ UN TALENT, UN PROJET ORIGINAL ET INNOVANT ?

Solidarité · Economie · Arts · Culture · Sciences · Techniques

A cartoon illustration of a young boy with blonde hair, wearing a white shirt, a red vest, and brown pants, running happily. He is holding a large, curved net that is catching several glowing lightbulbs. The background is a light blue sky with a green hill at the bottom.

DEVENEZ LAURÉAT DE FOND'ACTION ALSACE

Date limite de dépôt des dossiers : samedi 6 février 2021

Renseignements et formulaire de candidature :
FOND'ACTION ALSACE - 56 boulevard d'Anvers - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 63 77 - Courriel : falsace@wanadoo.fr
Internet : www.fondaction-alsace.com

Fond'Action Alsace « Talents d'Avenir »

Fond'Action Alsace remet chaque année des Prix « Talents d'Avenir », qui « reconnaissent un talent, un savoir-faire, une initiative ou un projet porteur d'avenir ». L'éventail des disciplines est très largement ouvert : économique, scientifique et médicale, culturelle et artistique, sociétale (solidarité, insertion, éducation), technologique, sport.

Qui peut concourir ? Toute personne physique ou morale, ou originaire, ou résidant ou ayant une activité en Alsace.

Les candidats envoient le formulaire de candidature, préalablement téléchargé sur : www.fondaction-alsace.com

Une présélection est faite par le Comité, puis à l'issue d'une présentation orale des candidats, le jury fait part d'une dernière sélection.

Chaque dossier est évalué selon :

- Les objectifs de l'initiative

Préciser en quoi l'initiative peut faire progresser l'Alsace dans sa richesse et sa diversité (développement économique, qualité de vie, respect de l'environnement, préservation du patrimoine, transmission du savoir, solidarité, éveil et accès à la culture, sport de haut niveau...).

- Son caractère pionnier, innovant, remarquable
Action novatrice, invention, découverte... pouvant aboutir ou ayant abouti à une application concrète et jeunes talents à révéler.

- Sa contribution au rayonnement de l'Alsace
Action/initiative pouvant être/ayant été exportée hors de la région et dont la notoriété valorise ou est susceptible de valoriser l'Alsace.

Date limite des candidatures : samedi 6 février 2021



Commerces



La Cigogne et le fournil est désormais ouvert le mardi matin de 9h à 12h (en remplacement du marché). De préférence sur commande au 06 10 13 70 55.



Le cabinet infirmier Céline Schlegel remercie la solidarité du village. Un grand merci à tous les bénévoles de l'association "Du fil à retordre" ainsi qu'à toutes les personnes qui ont déposé au cabinet infirmier rue du Rhin des blouses, des masques, et tout le matériel nécessaires pour lutter contre la Covid-19 ainsi que pour vos encouragements et soutien, prenez soin de vous.
Céline Schlegel et Coraline
1 rue du Rhin
Tél : 03 88 98 30 51



Le **bar Chez Frantz** proposera à la réouverture des restaurants pendant 3 dimanches midi un plat + expresso pour 25 €. Sur réservation au 06 30 93 19 51 Chez Frantz participe à l'opération chèques cadeaux pour les seniors.



LA FERME AUX TROGNES

VENTES DIRECTES À LA FERME

COLIS DE VIANDE BOVINE

Née et élevée à la ferme
Race : Simmental et Croisé-Simmental
Alimentation à base d'herbe et de fourrage
Auto-produit par la Ferme

Récupération des colis à la ferme : 2 jours par mois
Quantité limitée.

COLIS 5 KG COMPOSÉ DE :

- Pavé de rumsteck
- Steaks
- Bourguignon, viande à pot au feu
- Rôti
- Plate cote, Poitrine, Jarret

16€/KG

CÔTE DE BŒUF AU DÉTAIL
28€ / KG

FILET DE BŒUF AU DÉTAIL
40€ / KG

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES PAR TÉLÉPHONE : 06 67 56 03 45 OU 06 75 95 36 16

Par mail : simmental@hotmail.fr ou sur notre page Facebook « La Ferme aux Trognès »



3 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 67150 GERSTHEIM



la fourmi immo
Agents de Proximité

CATHERINE COLARD-CLAUDY
Agent commercial en immobilier
Développeur de réseau



Nouveau service immobilier

Habitante de Gerstheim depuis plus de 15 ans Catherine Colard-Claudy vous propose une mise en relation entre toutes personnes ayant un projet de vente ou d'achat en immobilier. Son cœur de cible est principalement notre village et ses communes environnantes.

Pour votre tranquillité d'esprit, pour vous accompagner au mieux dans vos démarches et vous rassurer sur la solidité financière de vos futurs acquéreurs, elle vous fera profiter d'un savoir

faire sur mesure avec humanité, respect et bienveillance. Un concept innovant de dernière génération facilitera les visites en ces périodes particulières.

Avis aux apporteurs d'affaires : toute mise en relation dans une transaction ferme de vente sera rémunérée.

En collaboration nous pourrions satisfaire de multiples demandes et aider de nombreuses familles dans leur projet de vie. Parce que nous avons besoin les uns des autres...

Tél : 06 75 05 83 64 - catherine.colard-claudy@lafourmi-immobilier.com

Carnaval des enfants

**Samedi
13 Février
15 heures**



**DÉPART DE LA CAVALCADE
depuis la M.J.C.
10 rue des Anémones
pour se terminer par une animation
à la Salle des Fêtes**



**Stand crêpes
Les enfants seront
sous la responsabilité
de leurs parents.**



**Ramassage
des sapins de Noël**

Jeudi 7 janvier 2021

Par les agents municipaux



Prochaines séances du Conseil Municipal

4 janvier 2021

15 février 2021

15 mars 2021

Fugue à l'Orchestre
SAMEDI 21 MARS 2020
à 20h à la Salle des fêtes

**À NE PAS MANQUER !
de l'Orchestre Philharmonique
de Strasbourg...**

Les quatre complices d'Opus 4 (quatuor de cuivres maniant l'humour musical avec maestria) sont habitués à livrer à leur public des spectacles décapants. Voilà leur nouvelle création : Fugue à l'Orchestre. Elle permet, selon Marco Locci, metteur en scène et comédien, de « dévoiler, avec un humour pince sans rire, ce qui se passe dans les coulisses d'une formation symphonique. »

Voici donc narrées, dans un décor simple et évolutif composé de pupitres qui se font, tour à tour, tables, portes, véhicules..., les aventures de quatre personnages qui ont chacun dix ans d'orchestre. À travers des standards du répertoire (signés Bizet, Beethoven, Mozart, Grieg, Brahms ou Vivaldi et arrangés par Rémy Abraham), le public découvrira les rêves, les fantasmes et les délires des quatre protagonistes.

Humour musical

Fugue à l'Orchestre !

Samedi 20 février 2021 à 20h

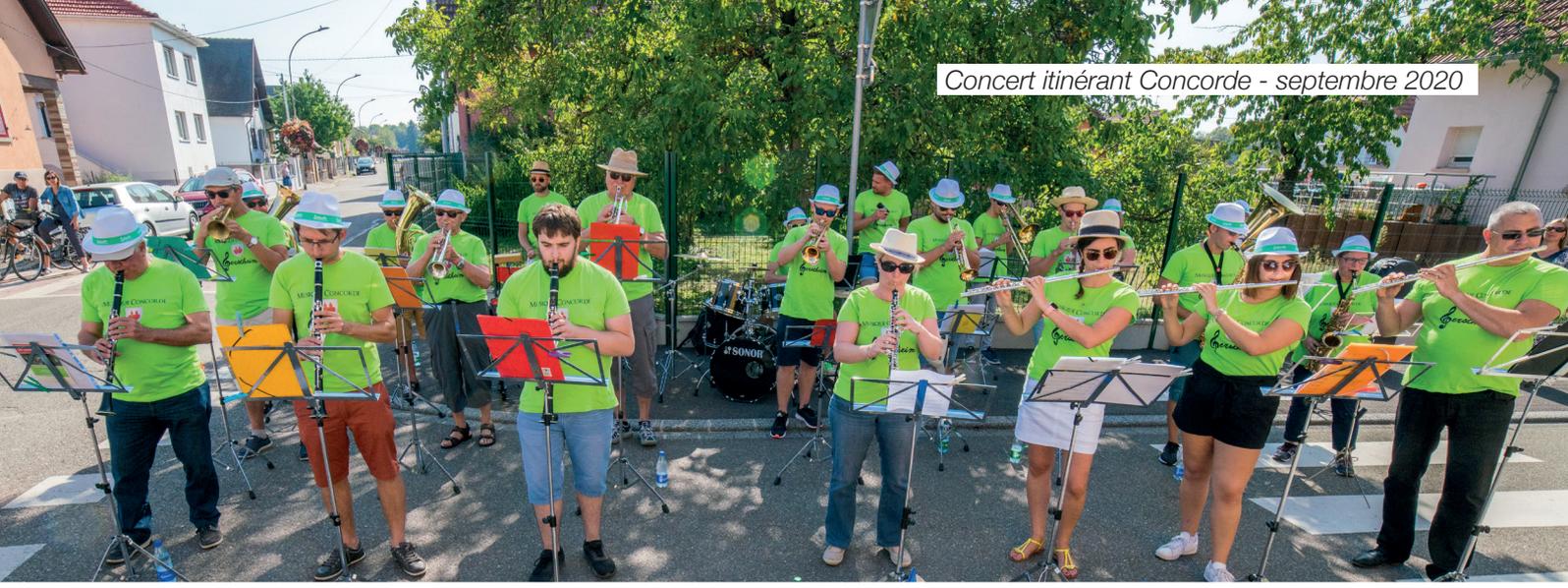
**Salle des Fêtes
de Gerstheim**

**Entrée libre - sur réservation au 03 90 29 07 10
À voir en famille !**

Trompettes: Vincent GILLIG - Julien WURTZ
Trombone: Laurent LARCELET
Tuba: Michaël CORTONE d'AMORE

Écriture et mise en scène : Marco LOCCI
Arrangements musicaux : Rémy ABRAHAM

*La commune de Gerstheim vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année !*



Concert itinérant Concorde - septembre 2020



Fête foraine - septembre 2020



Concert itinérant Concorde - septembre 2020



Fête foraine - septembre 2020



Fête foraine - septembre 2020



Course Gerstheim Ried Run Rock - septembre 2020



Gerstheim Info n°79

Gerstheim
au cœur du Rhin

1, rue Reuchlin - 67150 Gerstheim

Tél. : 03.88.98.30.20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr

